

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Jacques Baudrier

Le projet du CDG Express confirmé malgré une forte opposition

Propos recueillis par Jonathan Vayr

DOCTRINE

Page 5

■ Administratif

Cédric Gaydu

Un nouveau contentieux en référé-suspension : le contrôle de l'appréciation du ministre de la Justice des aptitudes des candidats à l'attribution d'offices notariaux depuis l'adoption de la loi Macron du 6 août 2015

JURISPRUDENCE

Page 11

■ Immobilier

Paul-Ludovic Niel

Les règles de l'indivision en jouissance à l'épreuve de l'usage commun des chemins d'exploitation (Cass. 3^e civ., 29 nov. 2018)

CULTURE

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Les religions et leurs rites

ACTUALITÉ Ile-de-France



Le projet du CDG Express confirmé malgré une forte opposition ^{143C4}

Entretien avec Jacques BAUDRIER, administrateur PCF d'Ile-de-France mobilités

Propos recueillis par Jonathan VAYR

Validé courant février par la ministre des Transports, le projet de train rapide entre l'aéroport de Roissy et Paris a créé une forte mobilisation chez ses opposants. Les élus des territoires et associations craignent notamment l'impact des travaux pour les usagers du RER B.

Depuis le lancement de son enquête d'utilité publique en 2007, le projet du CDG Express est devenu un véritable serpent de mer des transports franciliens aux nombreux rebondissements : appel d'offres, consultation publique, texte de loi, multiples moutures et abandon du projet, contestation devant le tribunal administratif puis le Conseil d'État... Jusqu'au 11 février dernier où, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, a accéléré le processus en signant le contrat de concession du train rapide en présence des dirigeants de SNCF Réseau, du Groupe ADP et de la Caisse des dépôts et consignations. « C'est une étape logique qui permet la création de la société de projet et que les travaux soient menés », a précisé la ministre des Transports. En théorie, le CDG Express

permettra de relier directement le terminal 2 de l'aéroport de Roissy à la Gare de l'Est, au centre de Paris, en une vingtaine de minutes. Un trajet de 32 kilomètres avec un ticket au tarif de 24 euros en lieu et place de la solution actuelle du RER B. L'objectif annoncé est d'ouvrir la ligne à temps pour les Jeux olympiques de 2024, une date que la ministre juge « tenable », même si elle n'exclut pas de modifier le calendrier afin que la construction ne se fasse pas « au détriment des transports du quotidien ».

Une vive opposition des élus. L'impact sur les voyageurs du RER B, c'est justement la grande inquiétude des élus et associations d'usagers, dont les réactions ne se sont pas fait attendre.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34